

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits listes A et B à intégrer au dossier technique «amiante»

Articles R.1334-14, R.1334-17 et 18, R.1334-20 et 21, R.1334-29-5, R1334-23 et 24, R1334-27 du Code de la Santé Publique ;  
Arrêté du 12 décembre 2012, arrêtés du 21 décembre 2012 (Liste A et B);

PROGRAMME DTA\_11\_FARONVILLE

11 RUE DE FARONVILLE

77310 BOISSISE LE ROI



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	Autres	Adresse :	11 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISE LE ROI
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	OPH77 DTA_11_FARONVILLE	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Le repérage a été réalisé le :	19/04/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :	FRANCHINARD Ronald	Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Mickaël JULIEN	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	CPDI 4129	Adresse assurance :	<b>313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX</b>
Date d'obtention :	01/01/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur :	I.CERT Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT- GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2019

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

**FAIT LE 06/05/2019**

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Mickaël JULIEN**



## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C\ SOMMAIRE .....	3
D\ CONCLUSIONS .....	4
Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante .....	5
Recommandations pour les matériaux de la liste B contenant de l'amiante .....	6
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	7
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	8
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	8
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	9
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	20
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	27
GRILLE D'EVALUATION .....	31
CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT .....	32
GRILLE D'EVALUATION .....	33
CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT .....	34
ATTESTATION(S).....	35
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	36

## D\ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante**

**Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	ECHANTILLON	METHODE	ETAT	RESULTAT
Chaufferies	RC	Conduit Amiante ciment		Conduits	DTA_11_FARO NVILLEP010	JP	EP	Amiante détectée
Chaufferies	RC	Conduit Amiante ciment		Ventilation haute	DTA_11_FARO NVILLEP011	JP	EP	Amiante détectée

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

*(Voir ci-dessous obligations réglementaires)*

*Liste des locaux non visités et justification*

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

*Liste des éléments non inspectés et justification*

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

## Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante

### Obligations de constitution et communication des documents et informations relatives à la présence d'amiante

(Article R 1334-29-5 du Code de la Santé Publique)

« Les propriétaires des parties communes d'immeubles constituent, conservent et actualisent un dossier intitulé " dossier technique amiante " comprenant les informations et documents suivants :

1. Le rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante
2. Le cas échéant, la date, la nature, la localisation et les résultats des évaluations périodiques de l'état de conservation, des mesures d'empoussièrement, des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante ou des mesures conservatoires mises en œuvre.

Le dossier technique amiante mentionné au I de l'article R. 1334-29-5 est tenu par le propriétaire à la disposition des occupants des parties communes concernées. Ceux-ci sont informés de l'existence et des modalités de consultation de ce dossier. Il est communiqué par le propriétaire, sur leur demande et dans le cadre de leurs attributions respectives, aux agents ou services mentionnés au premier alinéa de l'article L. 1312-1, à l'article L. 1421-1 et au troisième alinéa de l'article L. 1422-1, ainsi que des inspecteurs et contrôleurs du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale, aux agents du ministère chargé de la construction mentionnés à l'article L. 151-1 du code de la construction et de l'habitation.

Le propriétaire communique le dossier technique amiante à toute personne physique ou morale appelée à organiser ou effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conservent une attestation écrite de cette communication. »

Recommandations pour les matériaux de la liste B contenant de l'amiante

Conclusions possibles

<b>EP</b>	Evaluation périodique
<b>AC1</b>	Action corrective de 1 <sup>er</sup> niveau
<b>AC2</b>	Action corrective de 2 <sup>nd</sup> niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) **contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;**
- b) **rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.**

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) **rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;**
- b) **procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;**
- c) **veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;**
- d) **contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.**

« Action corrective de second niveau »

**Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.**

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) **prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;**
- b) **procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;**
- c) **mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;**
- d) **contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.**

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

### Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

### Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique ( Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
<b>1. Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
<b>2. Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
<b>4. Éléments extérieurs</b>	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

### Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

### Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

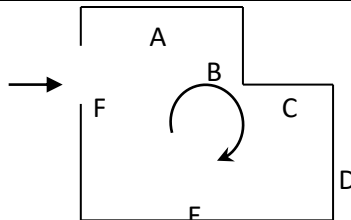
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT



## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE
Hall	RC		OUI
Dégagement	RC		OUI
Palier	RC		OUI
Escalier	RC		OUI
Cave 1	RC		OUI
Circulation	RC		OUI
Local poubelles	RC		OUI
Gaine technique	RC		OUI
Cheminée	RC		OUI
Chaufferies	RC		OUI
Demi-Palier 1	R+1		OUI
Escalier	R+1		OUI
Palier 1	R+1		OUI
Gaine technique	R+1		OUI
Demi-Palier 2	R+2		OUI
Escalier	R+2		OUI
Palier 2	R+2		OUI
Gaine technique	R+2		OUI
	R-1		OUI
Bâtiment	R-1		OUI
Porche	R-1		OUI
	R-1		OUI
Combles	R+3		OUI
Combles	R+3		OUI
Combles	R+3		OUI
Combles	R+3		OUI
Combles	R+3		OUI

**DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

PIECE	MUR1	MUR 2	MUR 3	MUR 4	PLANCHER BAS	PLANCHE R HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE 2
Hall	Béton				Carrelage	Enduit	METALLIQUE	METALLIQUE	
Dégagement	Béton				Carrelage	Enduit	METALLIQUE	METALLIQUE	
Palier	Béton				Carrelage	Enduit	BOIS		
Escalier	Béton				Carrelage	Enduit			
Cave 1					Aucun	Aucun			
Circulation					Aucun	Aucun			
Local poubelles	Béton				Aucun	Enduit	BOIS		
Gaine technique					Aucun	Enduit			
Cheminée	Briques								
Chaufferies	Parpaing				Aucun	Aucun	METALLIQUE	METALLIQUE	
Demi-Palier 1	Béton				Sol souple	Enduit	METALLIQUE	METALLIQUE	
Escalier	Béton				Sol souple	Enduit	METALLIQUE	METALLIQUE	
Palier 1	Béton				Sol souple	Enduit	BOIS		
Gaine technique									
Demi-Palier 2	Béton				Sol souple	Enduit	METALLIQUE	METALLIQUE	
Escalier	Béton				Sol souple	Enduit	METALLIQUE	METALLIQUE	
Palier 2	Béton				Sol souple	Enduit	BOIS		
Gaine technique									
Bâtiment									
Porche					Revêtement bitumineux	Bois			
Combles	Béton					Tuiles			
Combles	Béton					Tuiles	METALLIQUE	METALLIQUE	
Combles	Béton					Tuiles	BOIS		
Combles	Béton					Tuiles			
Combles	Béton					Tuiles			

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

Rapport N° : DTA\_11\_FARONVILLE

19/04/2019

10/41

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE - 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 - Fax 03 21 73 94 79 - Site : www.expert habitat.com

SAS au capital de 55 000 Euros - Siret n° 479 076 838 00032

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR JUGEMENT PERSONNEL OU ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chaufferies	RC	Conduit Amiantement		DTA_11_FARONVILLEP010	Conduits	EP	Amiante détectée	JP
Chaufferies	RC	Conduit Amiantement		DTA_11_FARONVILLEP011	Ventilation haute	EP	Amiante détectée	JP

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chaufferies	RC	Coude de calorifuge	Matériau fibreux jaune	DTA_11_FARONVILLEP001	Canalisation	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chaufferies	RC	Coude de calorifuge	Couche souple grise + toile blanche plâtrée non séparable + peinture non séparable	DTA_11_FARONVILLEP001	Canalisation	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chaufferies	RC	Calorifugeage	Matériau fibreux jaune	DTA_11_FARONVILLEP002	Canalisation	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chaufferies	RC	Calorifugeage	Couche souple grise non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	DTA_11_FARONVILLEP002	Canalisation	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Combles	R+3	Calorifugeage	Matériau en liège marron non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac	DTA_11_FARONVILLEP003	Canalisation	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Combles	R+3	Coude de calorifuge	Matériau en liège marron non séparable + toile fibreuse	DTA_11_FARONVILLEP004	Canalisation	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			blanche non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac					
Combles	R+3	Calorifugeage	Matériau plâtreux blanc en vrac + toile fibreuse blanche non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP005	Cuve à fioul	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Demi-Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Palier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Dégagement	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+1	Enduit	Enduit plâtreux	DTA_11_FAR	Plafond	BON ETAT	Amiante	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
		projeté	blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	ONVILLEP007			non détecté	
Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP007	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable +	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			peintures multiples non séparable					
Dégagement	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			séparable					
Escalier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	RC	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-	R+1	Enduit	Enduit plâtreux	DTA_11_FAR	Mur D	BON ETAT	Amiante	ZPSO



PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Palier 1		projeté	blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	ONVILLEP006			non détecté	
Escalier	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			vrac non séparable + peintures multiples non séparable					
Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Palier 1	R+1	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Demi-Palier 2	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable +	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			peintures multiples non séparable					
Escalier	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Escalier	R+2	Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	DTA_11_FAR ONVILLEP006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LEGENDE	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1 Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
	3 Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP Evaluation périodique
	AC1 Action corrective de premier niveau
	AC2 Action corrective de second niveau

## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Chaufferies (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Coude de calorifuge	Matériau fibreux jaune	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Canalisation		Fr1:Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Chaufferies (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Coude de calorifuge	Couche souple grise + toile blanche plâtrée non séparable + peinture non séparable	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Canalisation		Fr2:Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Chaufferies (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Calorifugeage	Matériau fibreux jaune	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Canalisation		Fr1:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Chaufferies (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Calorifugeage	Couche souple grise non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Canalisation		Fr2:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Combles (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Calorifugeage	Matériau en liège marron non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Canalisation		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Combles (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Coude de calorifuge	Matériau en liège marron non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Canalisation		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP005			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Combles (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Calorifugeage	Matériau plâtreux blanc en vrac + toile fibreuse blanche non séparable	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Cuve à fioul		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



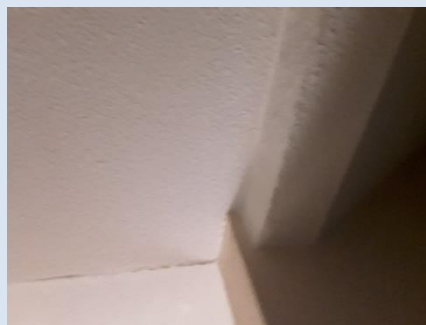
PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP006			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Demi-Palier 2 (R+2)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP007			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Palier (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit projeté	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP008			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Combles (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit PVC		19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Ventilation haute		Non Analysé	

EMPLACEMENT





PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP009			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Combles (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit PVC		19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Ventilation haute		Non Analysé	
EMPLACEMENT			
néant			

PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP010			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Chaufferies (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Amiante ciment		19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Conduits		Amiante détectée	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : DTA_11_FARONVILLEP011			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	DTA_11_FARONVILLE 19/04/2019		Chaufferies (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Amiante ciment		19/04/2019	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Ventilation haute		Amiante détectée	
EMPLACEMENT			



## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tel : 02 99 35 41 41  
Fax : 02 99 35 41 42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-39090 EN DATE DU 02/05/2019**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.  
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-39090 Réf. Commande Client : DTA_11_FARONVILLE-01
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 23/04/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
  - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
    - (1)- Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
    - (2)- Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques

Analytiques(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.  
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050): Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56671
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE001 / Autres - - - / Chaufferies Canalisations Coude de calorifuge				Description ITGA : Matériau fibreux jaune / Couche souple grise / Toile blanche plâtrée / Peinture
* Matériau fibreux jaune	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
* Couche souple grise + toile blanche plâtrée non séparable + peinture non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56672
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE002 / Autres - - - / Chaufferies Canalisations Calorifugeage				Description ITGA : Matériau fibreux jaune / Couche souple grise / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtré blanc / Peinture
* Matériau fibreux jaune	META (1)	1	30/04/2019	Amiante non détecté / -
* Couche souple grise non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtré blanc non séparable + peinture non séparable	META (1)	1	30/04/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07


Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-39090 EN DATE DU 02/05/2019  
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISSE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56673
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE003 / Autres - - - / Combles Canalisation Calorifugeage				Description ITGA : Matériau en liège marron / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc en vrac
* Matériau en liège marron non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISSE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56674
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE004 / Autres - - - / Combles Canalisation Coude de calorifuge				Description ITGA : Matériau en liège marron / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc en vrac
* Matériau en liège marron non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	30/04/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISSE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56675
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE005 / Autres - - - / Combles Cave à foin Calorifugeage				Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Toile fibreuse blanche
* Matériau plâtreux blanc en vrac + toile fibreuse blanche non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISSE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56676
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE006 / Autres - - - / Demi-Palier 2 Mur A Enduit projeté				Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac (0) / Peintures multiples (1)
* Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : DTA_11_FARONVILLE-01 - 11/13/15 RUE DE FARONVILLE 77310 BOISSISSE LE ROI				Réf échantillon ITGA : IT071904-56677
Réf échantillon client : DTA_11_FARONVILLE007 / Autres - - - / Palier Plafond Enduit projeté				Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac / Peintures multiples
* Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac + peintures multiples non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -

(0) La totalité de la matière constituant cette couche a été utilisée pour l'analyse

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 2/2



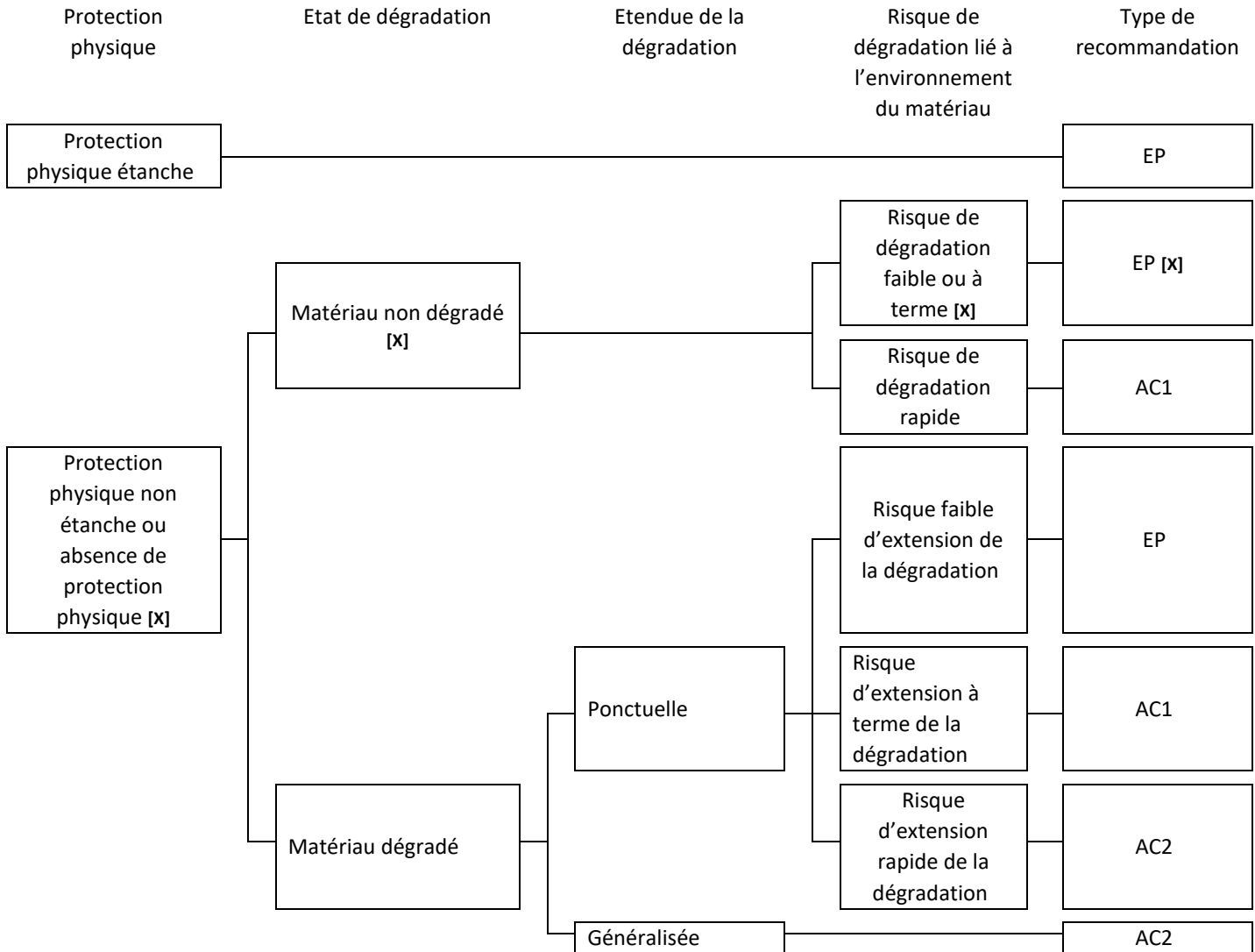
## GRILLE D'EVALUATION

En cas de présence avérée d'amiante

A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

N de dossier	DTA_11_FARONVILLE
Date du contrôle	19/04/2019
Bâtiment	Autres
Pièce ou zone homogène	Chaufferies
Élément	Conduit Amiante ciment
Repérage	P010
Résultat	EP

CRITERES D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT



Légende des types de recommandations définies à l'article 5 du présent arrêté :  
 EP = évaluation périodique AC1 = action corrective de premier niveau AC2 = action corrective de seconde niveau

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physique intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré.
- La sollicitation des matériaux et produits liée à des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.



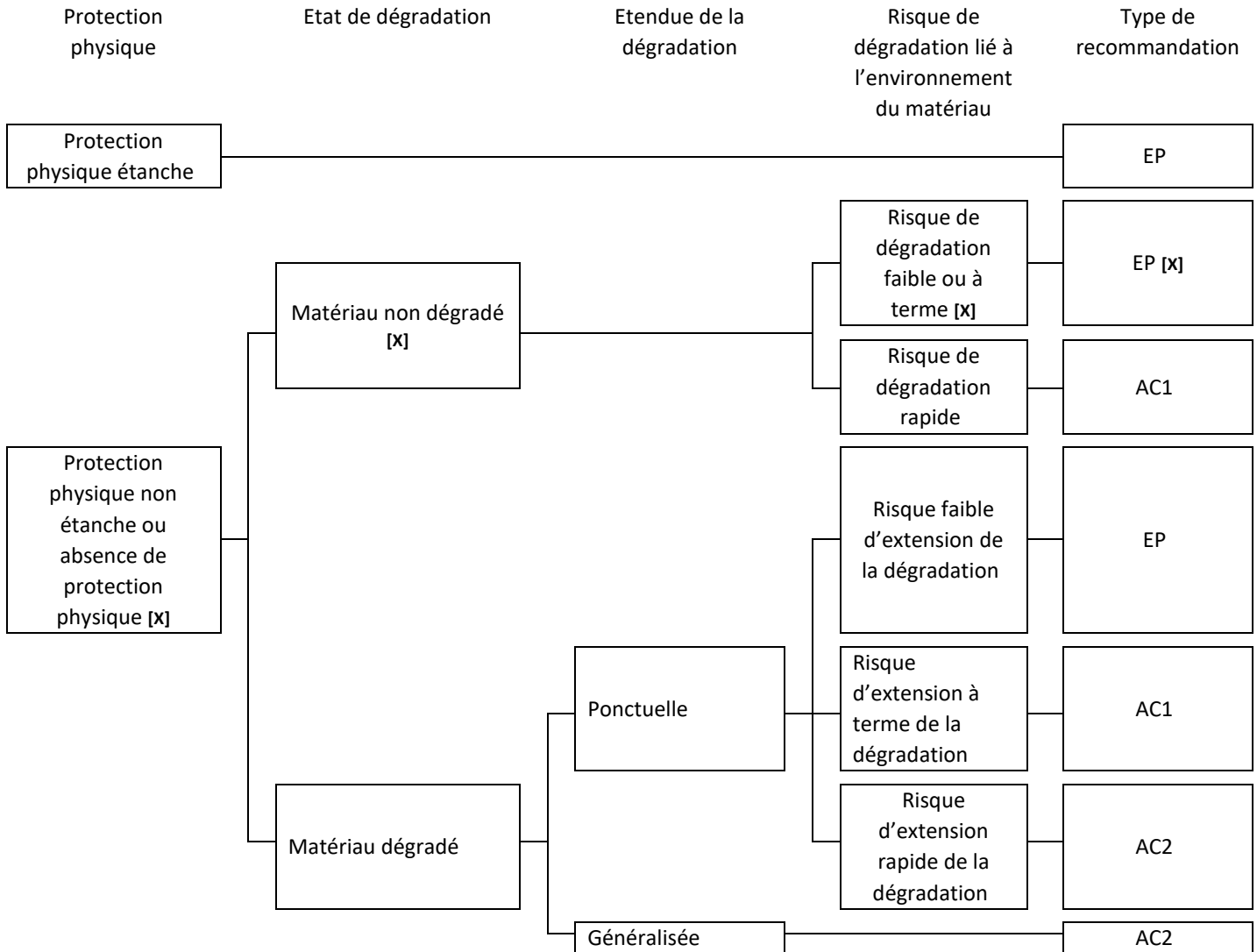
## GRILLE D'EVALUATION

En cas de présence avérée d'amiante

A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

N de dossier	DTA_11_FARONVILLE
Date du contrôle	19/04/2019
Bâtiment	Autres
Pièce ou zone homogène	Chaufferies
Élément	Conduit Amiante ciment
Repérage	P011
Résultat	EP

CRITERES D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT



Légende des types de recommandations définies à l'article 5 du présent arrêté :  
 EP = évaluation périodique AC1 = action corrective de premier niveau AC2 = action corrective de seconde niveau

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physique intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré.
- La sollicitation des matériaux et produits liée à des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :  
**EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE**  
 21 ROUTE D ALBERT  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

**ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**  
 DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE  
 DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES  
 CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )  
 CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE )  
 REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION  
 REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES  
 DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU  
 CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB ( CREP )  
 DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES ( DRIPP )  
 RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION  
 ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES  
 ETAT PARASITAIRE ( MERULES, VRILLETES, LYCTUS )  
 INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE ( LOI ALUR )  
 MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN  
 CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.  
 ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ  
 ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES ( ENRNM )  
 DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE  
 DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

**ETAT DES LIEUX LOCATIFS**  
 DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE  
 CERTIFICAT DE DECENEC ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION  
 DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES  
 THERMOGRAPHIE INFRAROUGE  
 DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.  
 DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE  
 DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION  
 DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL  
 DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.  
 DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES  
 EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )  
 ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION  
 CENTRE DE FORMATION  
 MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE  
 DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR  
 VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

PEFC 10-31-1493 / Certifié PEFC



N° 00000000000000000000

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitat (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitat.  
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018  
 Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



## Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 4129    Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur JULIEN Mckael**

Est certifié(a) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics Immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 01/01/2017 - Date d'expiration : 24/10/2021
<b>DPE individuel</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel</b> Date d'effet : 07/12/2016 - Date d'expiration : 06/12/2021
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 26/10/2016 - Date d'expiration : 25/10/2021
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 17/02/2017 - Date d'expiration : 16/02/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 23/12/2016 - Date d'expiration : 22/12/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 03/05/2017.

**I.Cert**  
Institut de Certification

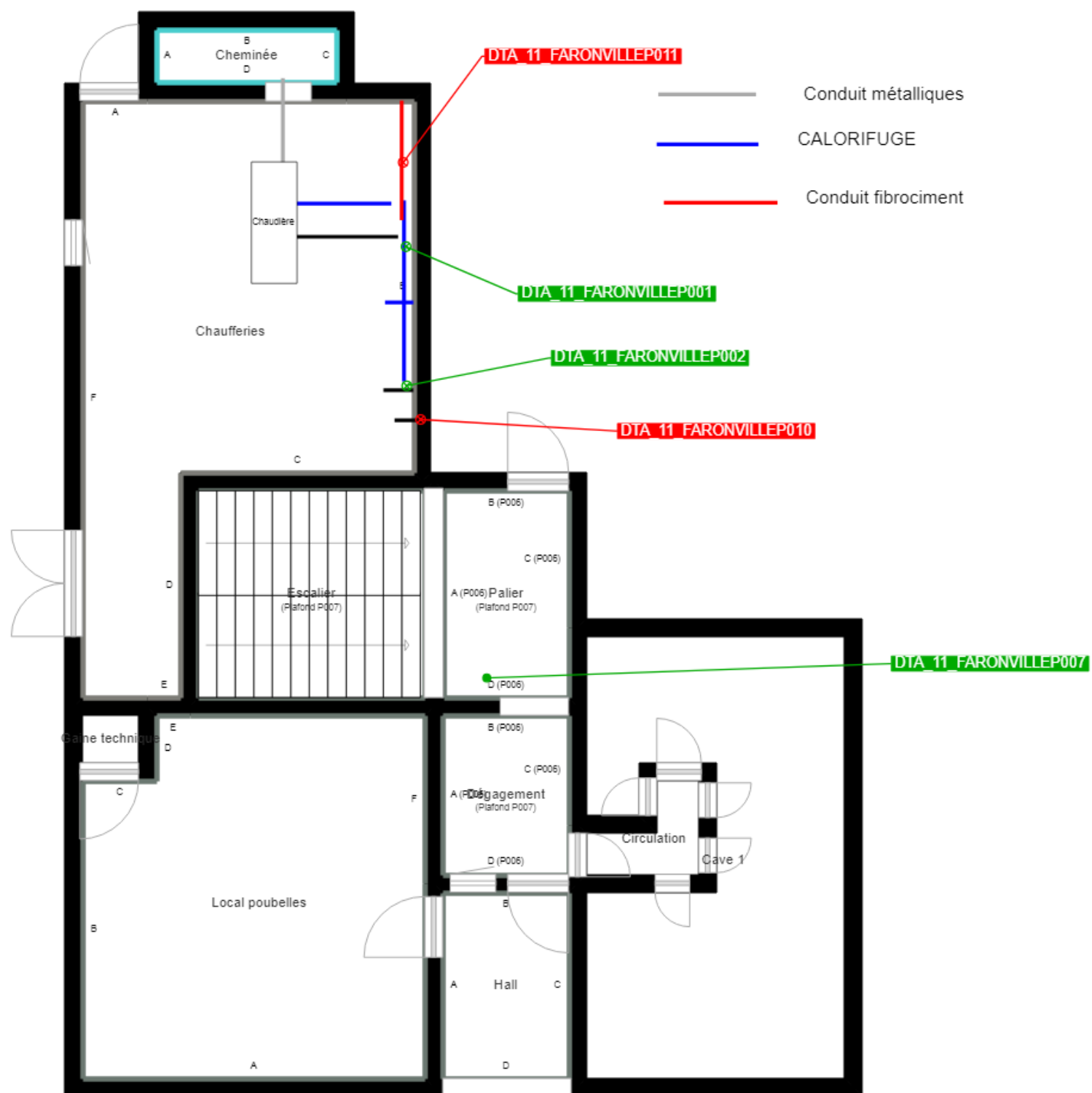
Certification de personnes  
Diagnostic Immobilier  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

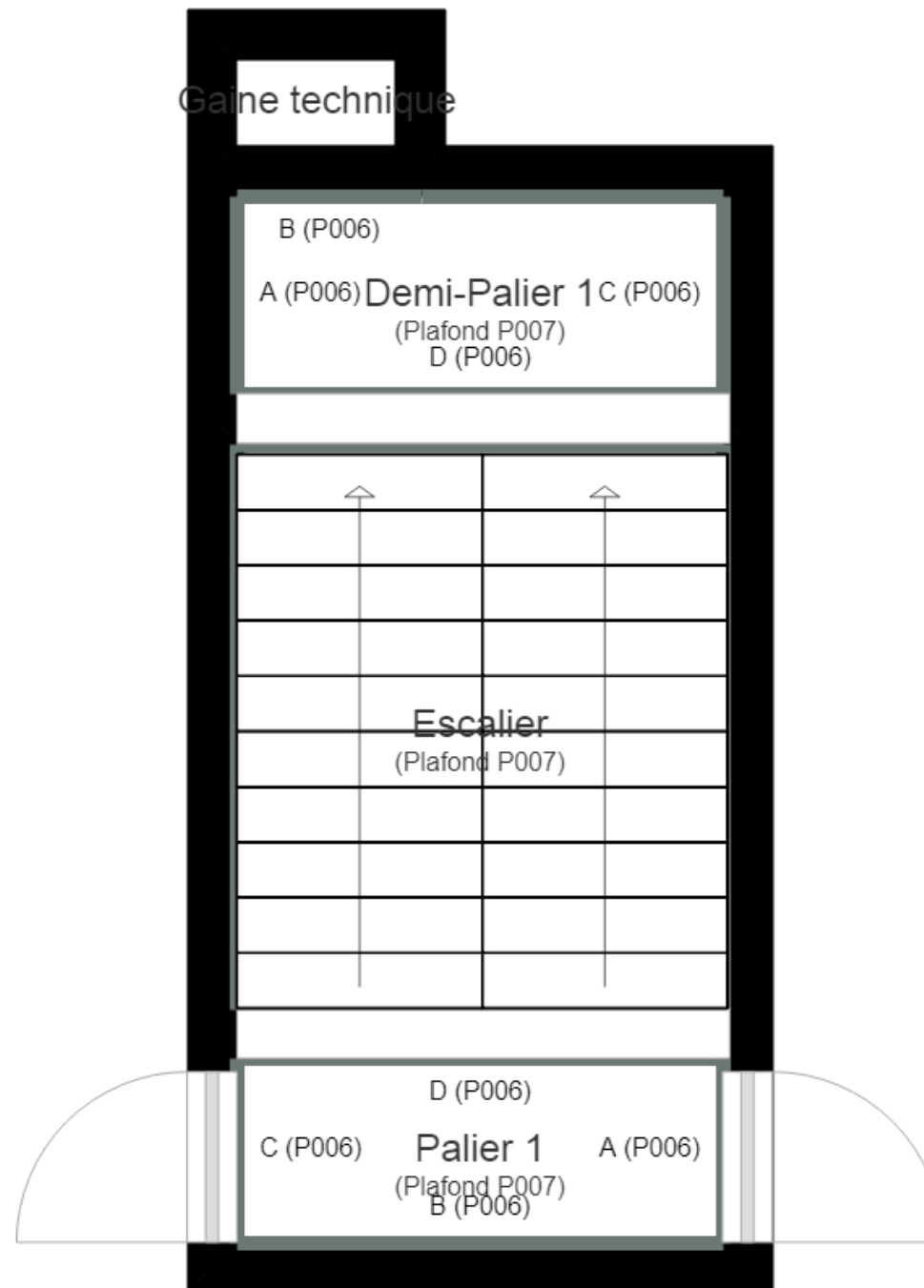
Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



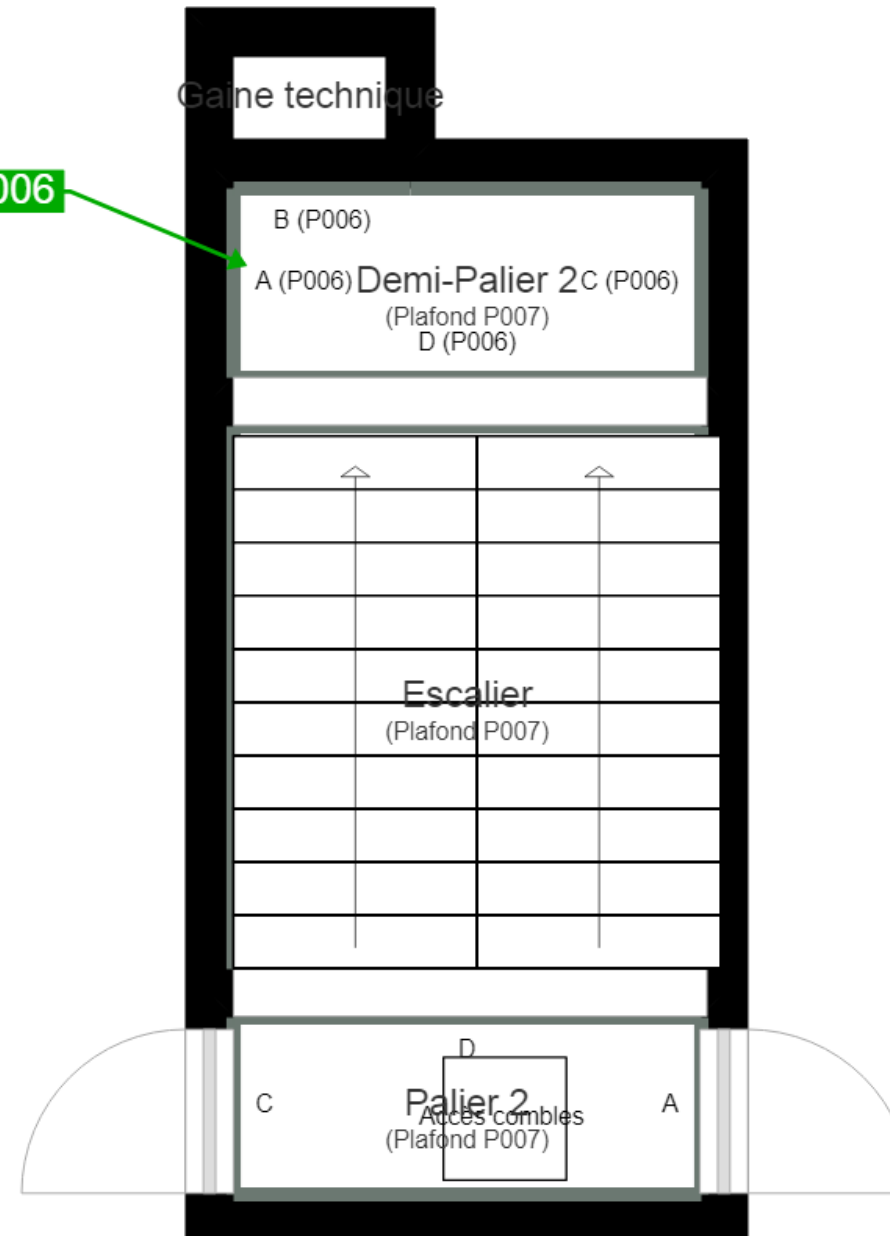
COFRAC  
ACCREDITATION  
N° 4402  
LABORATOIRES  
D'ESSAIS

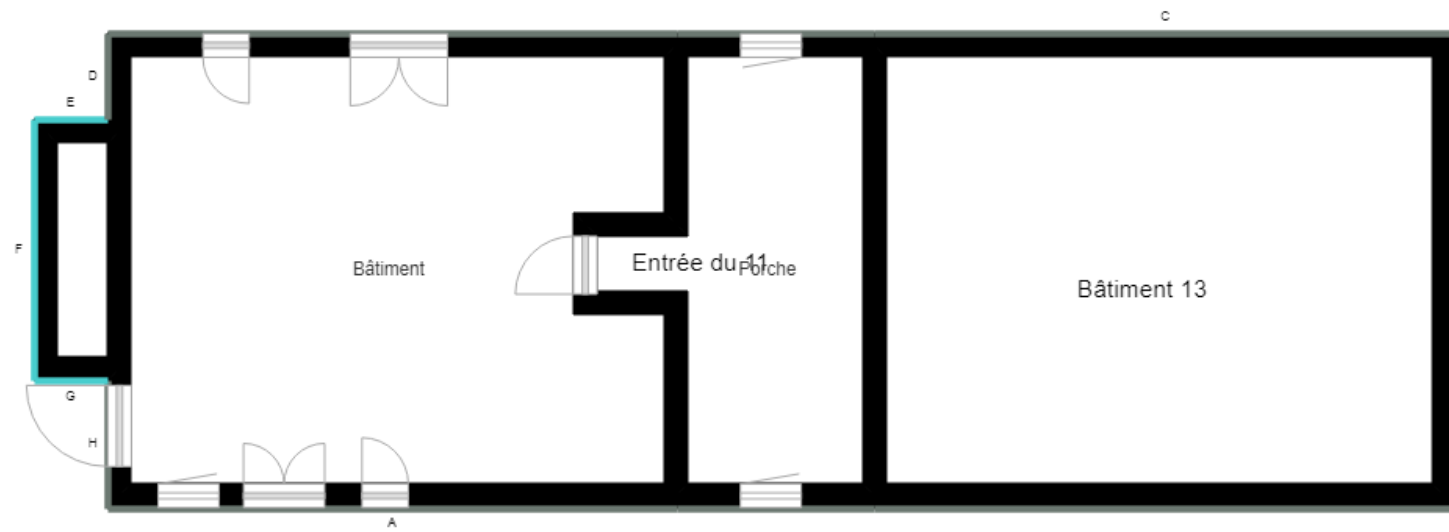
CPE DI DR 11 rev12



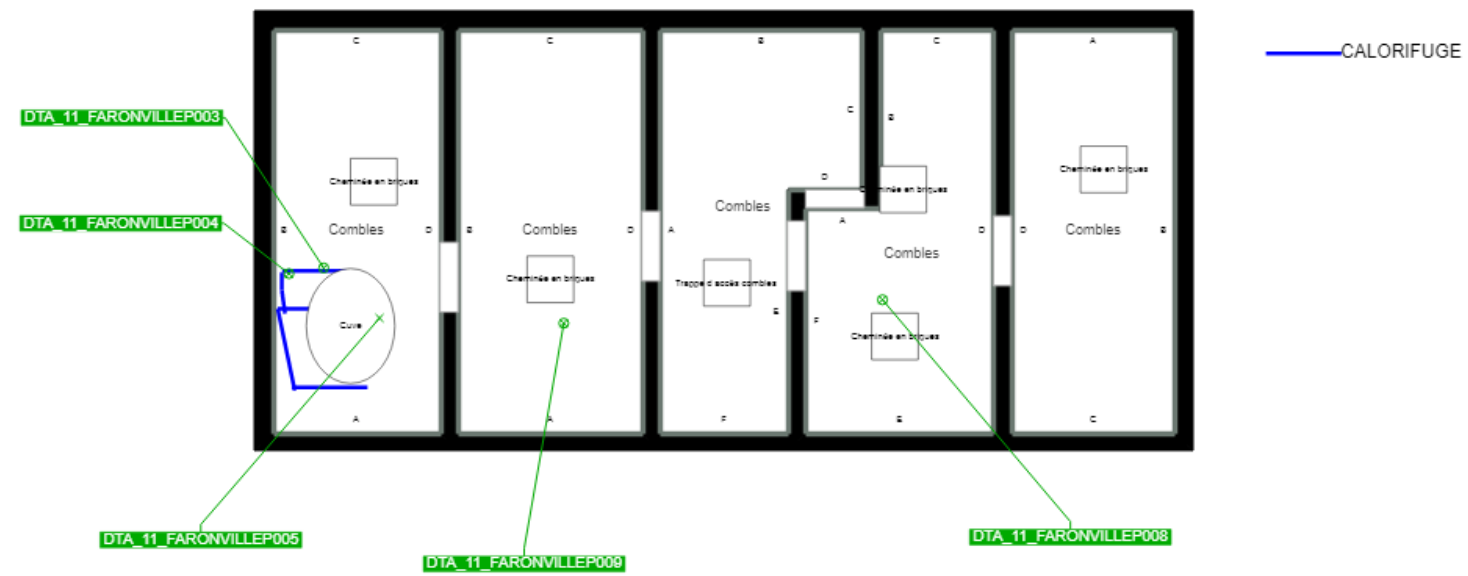


DTA\_11\_FARONVILLEP006





Bâtiment 11





	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	Murs Machefer

	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés